

Procès-verbal de la rencontre de consolidation des consultations effectuées auprès des organismes culturels et sportifs tenue le 23 septembre 2021 à la MRC de Montmagny

Présences :

Stéphanie Ouellet (Sports scolaires)
Renée Grégoire (FADOQ)
Christian Dionne (Club de golf)
Jérémy Dumora (Natation)
Andrée-Anne Caron (Magny-Gym)
David Thibault (Baseball)
Kathéry Couillard (École Internationale de musique)
Yves Fournier (Lavironde)
Johanne Lemieux (Magny-Danse)
Denis Journault (ASAM)
Bianca Lachance (Ste-Lucie)
Louis Lachance (Ste-Lucie)
Nancy Labrecque (MRC)
Frédérique Boulet (MRC)
Daniel Samson (MRC)

La rencontre débute avec une présentation des résultats de la consultation effectuée auprès des organismes culturels et sportifs à l'automne 2020. L'objectif de cette rencontre est de poursuivre les discussions sur les besoins des organismes en matière de services et d'infrastructures afin de faire émerger des recommandations en vue de la requalification des infrastructures et du développement culturel et sportif. Ce sont 20 organismes sportifs et 13 organismes culturels qui ont participé à cette première consultation.

Un tableau résumé de cette consultation démontre les besoins et interrelations possibles entre les équipements du futur complexe et ce, autant pour les organismes culturels que sportifs. Les possibilités de maillage sont davantage ressorties entre les organismes sportifs mais demeurent tout de même réelles pour les organismes culturels; il reste à voir ce qui peut être maillé entre le culturel et le sportif.

M. Dionne du club de golf nous parle des équipements qu'il a acquis pour améliorer la pratique de ce sport. Il s'agit d'un mini-ordinateur (et non pas d'un simulateur) branché à une tablette ou un téléphone et qui permet de recueillir des données pour corriger les défauts de pratique reliés à ce sport. De plus en plus de jeunes sont attirés vers le golf (en raison de la pandémie) et sont intéressés à la réalité virtuelle pour améliorer leur jeu. Selon M. Dionne, cette technologie pourrait être adaptée pour d'autres sports mais avec un outil différent. D'autres associations comme le baseball et le Sports scolaires sont très intéressés au développement de la réalité virtuelle et comprennent bien les avenues que cette nouvelle technologie peut apporter à leur sport. Les participants s'entendent pour dire qu'il suffit qu'un sport se développe pour attirer d'autres organismes et permettre des maillages. On comprend également que les nouvelles technologies apparaissent comme un incontournable pour le développement de la région et qu'elles permettent de se démarquer.

Pour le club Lavironde, M. Fournier ne se pas inclus dans le projet actuellement, la piste de course intérieure n'est pas encore définie et n'est pas sur le plan du projet. Il souhaite que la piste extérieure soit plus développée et ainsi avoir une infrastructure qui répond aux normes nécessaires pour permettre les activités de compétition; pour cela, il faut connaître les dimensions idéales d'une piste d'athlétisme. Il mentionne qu'il n'existe pas de telles infrastructures à l'est de Lévis. Il mentionne que la piste de course intérieure suspendue permet l'entraînement de base, cela reste dangereux, mais ne permet en aucun cas la tenue de compétition. Cela a de grande limitation.

M. Thibault (baseball) nous parle du Stade Canac où le terrain synthétique est recouvert d'un dôme. Le dôme a augmenté la fréquentation et permet d'être utilisé l'hiver. L'idée qu'un dôme soit installé sur le terrain synthétique extérieur actuel, conjointement au projet de complexe, suscite beaucoup d'intérêt autour de la table puisqu'il multiplierait les possibilités d'utilisation. Plusieurs associations dont le soccer adulte, le baseball, le golf, les sports scolaires notamment le football, et l'athlétisme sont très intéressées par cette suggestion. Au niveau du soccer adulte, on constate qu'il y a de plus en plus de demande de la part des immigrants (sport qui pourrait être intégrateur dans notre société).

Cette infrastructure permettrait entre autres de libérer les gymnases à l'école qui ont un haut taux d'occupation sur les heures de classes, mais également sur les heures convoitées par le parascolaire. Ce taux d'occupation impacte l'offre d'activités possibles. De plus, un tel projet permettrait de travailler la rentabilité d'une infrastructure existante et récente. Cette éventualité pourrait être une première phase au volet sportif du projet de complexe culturel et sportif en libérant l'intérieur de l'établissement et ainsi faciliter la reconversion des espaces pour d'autres sports ayant également des besoins criants. Enfin, un constat est fait autour de la table concernant l'exode des sportifs l'hiver qui se dirige vers Lévis ou même Québec pour pratiquer leur sport de façon annuelle, qui renforce la volonté des organismes de bénéficier d'infrastructures appropriées sur notre territoire. Un dôme sur une surface synthétique permet également un maillage avec des événements culturels tels que la tenue de spectacles, de festivals, etc. toute saison.

En ce qui concerne l'athlétisme, ce modèle serait une nette amélioration pour la pratique hivernale. Pour le moment, les athlètes doivent courir au 3^e étage de l'école secondaire en hiver. Cette pratique est dangereuse et très loin d'être optimal pour le développement de l'athlète. Le dôme permettrait à l'athlétisme de pratiquer ses différentes disciplines sur la surface synthétique en hiver. Cependant, cela reste une alternative intéressante, mais couvrir la nouvelle piste d'athlétisme (2021) serait la meilleure solution pour l'athlétisme. Cette seconde alternative permettrait non seulement une pratique optimale toute saison, mais une possibilité de tenir des compétitions en tout temps. En revanche, le terrain central à la piste d'athlétisme n'est pas une surface synthétique et ne permet pas la pratique des différents sports tel que mentionné précédemment.

En ayant les infrastructures adéquates, nous pourrions tenir des activités de compétition, Mme Nancy Labrecque précise que la force hôtelière dans le milieu permettrait de supporter l'offre.

Concernant les plans préliminaires présentés du projet du complexe, il est suggéré que l'espace de l'ancienne piscine et de la palestra soit reconverti pour l'accès sportifs, culturels et récréatifs

citoyens notamment pour avoir des espaces de plateaux supplémentaires disponibles de jour, ainsi qu'aux différentes heures de pointes.

Les espaces de rangement retiennent l'attention de tous autant du côté des organismes sportifs que culturels. Par exemple, la danse a besoin d'espace pour ranger les costumes (costumier), Magny-Gym et le yoga ont besoin d'un entrepôt pour les équipements et les accessoires. Il est également soulevé que l'ajout d'un dôme sur le synthétique extérieur permettrait de libérer énormément d'espaces de rangement à l'intérieur du futur complexe pour les sports en ayant besoin. Effectivement, tout le rangement du football n'aurait plus à être à l'intérieur, si les espaces entourant le dôme sont bien définies.

Les organismes sont tous d'accord et souhaitent l'accès à des espaces de bureau qui permettrait différentes améliorations telles qu'une meilleure collaboration avec le milieu scolaire, une meilleure collaboration entre les organismes, incluant le maillage entre la pratique des différents sports, une meilleure synergie, un meilleur dynamisme et même qu'un meilleur sentiment d'appartenance tant chez les gestionnaires, les entraîneurs que les athlètes/sportifs. De plus, les organismes mentionnent un intérêt pour une salle de réunion technologique incluant un système de réservation synchronisé, du système pour faire des Zoom/Teams pour y tenir des conseils d'administration, des rencontres d'équipes, des formations ou des conférences.

Finalement, les aires communes sont aussi dans les discussions, la salle de repos doit être réfléchi au-delà des tables et des chaises et cela pour répondre à différents services (wi-fi, etc.), et voir à reconverter les espaces visés.

Les organismes s'interrogent à savoir si la structure du bâtiment répondra à leurs besoins. Certaines personnes s'inquiètent pour l'espace de stationnement prévu puisque l'actuel stationnement à la polyvalente fonctionne déjà à pleine capacité et sera diminué pour faire place à la nouvelle infrastructure. Cependant, la chargée de projet explique que le nombre d'espaces de stationnement sera augmenté malgré qu'il soit relocalisé. Il n'est pas véridique de dire que le nombre d'emplacement diminuera.

Du côté culturel, le maillage ressort un peu moins, mais est tout de même présent. Il est surtout question de la disponibilité des locaux et de l'accessibilité des coûts. On s'interroge à savoir s'il y aura des rabais pour les membres et ce qu'il en sera pour la disponibilité des locaux de jour (au moins en fin pm). Pour la danse, les équipements et les infrastructures actuels ne répondent pas aux besoins et sont peu attrayants pour les professeurs. Le maillage entre le sport et la culture est souhaité. Certaines infrastructures comme le deuxième sol de gymnastique rejoignent les besoins de plusieurs organismes (danse, Magny-Gym, karaté, yoga, etc.). En revanche, pour le maillage culturel et sportif, une reconversion de l'ancienne piscine en locaux multisports avec miroirs serait souhaitable; cette infrastructure peut servir autant pour le volet sportif (cheerleading, karaté) que le volet culturel (danse, théâtre, chant, musique). Pour le yoga, les besoins se traduisent par un tapis de sol de qualité, un endroit qui permet de mettre de la musique, tamiser les lumières et créer une ambiance chaleureuse. On souhaite également avoir des sports études pour la danse. Du côté de l'école de musique, le maillage est possible avec la Troupe Hallélu ou le Théâtre. On s'interroge sur la récurrence des coûts de location des salles une fois le projet réalisé.

Certains participants aimeraient avoir plus d'info sur les billets pour la campagne de financement « Un vingt pour demain! ». On s'informe également à savoir ce qu'il adviendra de l'agent amassé

au cas où le projet ne verrait pas le jour; Nancy Labrecque précise que pour le moment, l'argent est en fiducie à la Fondation de l'École secondaire Louis-Jacques-Casault et sera utilisé par cette dernière si le projet ne se réalise pas et cela pour des fins similaires à celles du projet de complexe soit la bonification des infrastructures culturelles et sportives.

Dans l'ensemble, les participants sont satisfaits de la rencontre et reconnaissent l'importance de la consultation pour un développement équitable du complexe culturel et sportif.

Daniel Samson
Chargé de projet

Frédérique Boulet
Chargée de projet